

-----  
**CABINET**  
-----

*Brazzaville, le 06 septembre 2017*

N° \_\_\_\_\_/MTL-CAB.17

**Conférence de presse sur les enjeux de la participation de la République du Congo à la 23<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP23) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNCUCC).**

*Brazzaville, Hôtel Radisson Blu, 5 septembre 2017*

**Mot introductif de Madame Arlette SOUDAN NONAULT**

**Ministre du Tourisme et de l'Environnement**

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais d'emblée vous remercier pour avoir répondu à notre invitation qui vous est parvenue dans les délais très courts.

Je suis heureuse de vous accueillir dans ce cadre où nous avons organisé, il y a près d'un mois, les Assises nationales du tourisme et notamment en ce qui concerne le Congo de l'écotourisme, segment d'une économie verte qui concilie protection de l'environnement, particulièrement, la lutte contre les changements climatiques et le développement économique.

Pour parvenir à ce nouveau modèle économique destiné à contribuer au maintien de l'augmentation de la température mondiale autour de 2°C, il a fallu plusieurs négociations lancées en 1995 à Bonn et encadrées par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques adoptée, elle-même, en 1992 au Sommet de la Terre dit Sommet de Rio.

Comme vous le savez, la 23<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP23) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques aura lieu du 6 au 17 novembre 2017 à Bonn en Allemagne sous la Présidence des îles FIJI.

La République du Congo, notre pays, à l'image de tous les Etats Parties à cette convention fera le déplacement de Bonn, comme dans le cas des précédentes COP.

A deux mois de l'ouverture de cette rencontre annuelle internationale importante et en raison de la nouvelle charge de l'environnement que Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, vient de me confier, j'ai jugé opportun et urgent d'informer la communauté nationale et les partenaires techniques et financiers sur :

- Les enjeux des Assises de Bonn pour notre pays ;
- L'état d'avancement des préparatifs et leur organisation ;
- La feuille de route avant, pendant et après la COP23 ;
- La vision du département dont j'ai maintenant la charge en lien avec la diversification de l'économie congolaise et surtout le développement des entreprises, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Concernant les enjeux de la COP23, elles sont multisectorielles (politiques, économiques, sociaux, écologiques, etc.). Mais après la COP 21 organisée à Paris en 2015 et la COP22 organisée à Marrakech en 2016 où étaient adoptés respectivement l'Accord de Paris et le Plan d'Action de l'Accord de Paris, la COP23 sera focalisée sur l'accélération de l'opérationnalisation dudit Accord. Ce qui nous

réjouit puisque la place est aux actions et aux solutions efficaces, comme le veut le Chef de l'Etat.

Concernant l'état d'avancement des préparatifs et leur organisation, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter ma collègue, Madame **Rosalie MATONDO**, Ministre en charge de l'environnement sortante qui a fait avancer ce dossier de manière satisfaisante.

A notre niveau, nous allons accélérer ce travail pour que notre participation soit une réussite et un succès.

Nous tenons à ce résultat car la COP23 va accueillir Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat, Président de la Commission climat pour le Bassin du Congo. Ce sera l'occasion pour le Chef de l'Etat de présenter les activités déjà réalisées et à réaliser dans le cadre de l'opérationnalisation de ladite Commission.

Concernant la feuille de route, nous avons prévu des activités avant, pendant et après la COP. Ces activités seront validées par toutes les parties prenantes impliquées dans le système climat national ainsi que les membres du Comité National d'Organisation de la COP 23 (CNOP-COP23).

Dans le cadre de cette feuille de route, je vous annonce l'organisation du 3 au 5 octobre 2017 à Brazzaville au Centre de Conférence de Kintélé, de la Conférence extraordinaire des Ministres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale CEEAC et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale et l'adoption de la position commune face à la COP23.

Pour terminer mon propos, je vous informe également, combien je mesure l'importance de la charge qui m'a nouvellement été confiée tant il est vrai qu'il ne sera plus possible de développer des activités socioéconomiques sans prendre en compte la dimension environnementale.

Nous allons donc travailler chaque jour de façon à démontrer que la contribution de l'économie de l'environnement dans la diversification de l'économie congolaise pour une croissance est réelle.

**Je vous remercie.**